

saint Basile le Grand

## 160. LETTRE

Au préfet Modeste.

*Il s'excuse de ce qu'il lui écrit si souvent pour lui recommander ceux qui s'adressaient à lui. Saint Basile prie le préfet de rendre de bons offices à quelques personnes de sa famille; il se félicite lui même de l'honneur que lui fait dans le monde une protection si illustre.*

**I**l semble qu'il y a de la témérité à importuner si souvent un homme de votre rang; cependant l'honneur que vous m'avez toujours fait me donne de la hardiesse, et je ne crains plus de vous recommander de certaines personnes de ma famille qui sont dignes de vos bontés à cause de leur mérite personnel. Celui qui vous rendra cette lettre me tient lieu de fils; il n'a besoin que de votre faveur, pour venir à bout de ce qu'il souhaite. Agréez donc les lettres qu'il vous présentera de ma part, et ayez quelque égard aux prières que je vous fais pour lui. Assignez-lui un temps où il puisse vous faire le détail de son affaire, et dire ses raisons à ceux qui pourront lui donner quelque secours, afin que par vos ordres il ait tout le succès qu'il attend, et qu'on me sache bon gré d'avoir par la grâce de Dieu un protecteur qui veut bien mettre au nombre de ses clients toutes les personnes qui m'appartiennent.

## 263. LETTRE

Au même.

*On peut juger par cette lettre qu'on fuyait en ce temps-là comme à présent l'emploi de collecteur. Saint Basile prie le préfet d'exempter un de ses amis de cette charge, afin, dit-il, qu'il ait tout le loisir de s'appliquer aux affaires de la ville; cette raison est spécieuse.*

**J**e me souviens toujours de l'honneur que vous m'avez fait, et de la permission que vous m'avez donnée de vous écrire. J'use donc de cette liberté que vous m'avez accordée de si bonne grâce; je me fais un extrême plaisir de pouvoir entretenir un homme de votre mérite, et de vous procurer une si belle occasion de m'honorer, en me faisant réponse. Je vous prie en faveur d'Helladius; c'est un homme d'une grande considération, il est de mes amis, exemptez-le de faire le rôle des tailles, afin qu'il puisse s'occuper tout entier aux affaires de notre pays; si vous m'accordez cette grâce je vous en demande une seconde, et je vous prie d'envoyer un ordre à l'intendant, afin qu'il le délivre entièrement de cet embarras.

## 264. LETTRE

Au même.

*On avait mis à la taille les diacres et les prêtres de l'église de Césarée, qui en avaient toujours été exempts à cause de leur ministère; Saint Basile prie le préfet Modeste de leur conserver leurs anciens privilèges; en sorte que tous ceux du clergé participent à cette immunité. Il lui apporte des raisons d'état, de politique, de religion, pour l'engager à lui accorder cette grâce.*

**L**e plus grand bonheur qui puisse arriver à une personne raisonnable, c'est d'écrire à un homme de votre rang, quand même on n'aurait aucun prétexte de lui écrire. Le commerce qu'on a avec les grands qui sont infiniment relevés au-dessus du reste du monde fait beaucoup d'honneur; je me trouve dans la nécessité n'intercéder pour ma patrie qui se prosterne à vos genoux. Traitez la favorablement selon votre bonté ordinaire, et tendez-lui une main secourable.

Voici le sujet pourquoi j'implore votre secours. Les anciens collecteurs affranchissaient de la taille ceux qui étaient consacrés à Dieu par leur ministère, c'est à dire les prêtres et les diacres; mais comme si vous ne leur aviez accordé aucun privilège, les nouveaux collecteurs les ont mis sur le rôle de la taille à la réserve de ceux qui en sont exempts à cause de leur âge. Donnez-nous encore cette marque de votre bonté, afin que nous gardions éternellement le souvenir de vos

bienfaits; que ceux qui le sont dévoués à Dieu dans ses sacrés ministères soient exempts des impôts, selon toutes les lois anciennes, et qu'il ne semble pas que cette exemption soit personnelle, en faveur seulement de ceux qu'on veut obliger maintenant à payer. Que cette grâce passe aussi à leurs successeurs, quoiqu'ils ne soient pas peut-être tout-à-fait dignes d'entrer dans les ordres sacrés; enfin que cette immunité s'étende sur tout le clergé, et sur tous ceux qui servent l'église. Cette action vous procurera une gloire immortelle, et tous les gens de bien l'approuveront infiniment; ce sera aussi un motif qui engagera une infinité de gens à prier pour la maison royale. La république en retirera un grand avantage, quand on verra que vous soulagez non seulement le clergé, mais encore toutes les personnes qui sont dans l'affliction et dans l'indigence, et que vous nous laissez jouir d'une parfaite liberté, comme on peut aisément le reconnaître.